



---

## L'Afrique francophone du franc CFA dans la chanson

---

**MACHE Roger**

Enseignant à l'Université de Yaoundé I, Cameroun

[roger.mache@yahoo.fr](mailto:roger.mache@yahoo.fr)

**Résumé :** À la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la France bat la monnaie Franc CFA pour les pays de l'Afrique subsaharienne constituant la zone Franc CFA. Pour de nombreux chanteurs africains, il s'agit d'une nouvelle stratégie de colonisation qui consiste à les maintenir dans son giron même après leur indépendance dans les années 1960. Ils s'offusquent de la pleine ingérence de la France dans les grandes instances institutionnelles à savoir la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), où se décide la politique monétaire. Ils finissent par dire qu'elle exploite gracieusement, par le biais du Franc CFA, tous ces pays pour faire prospérer en permanence son économie. Dans leurs chansons, ils n'hésitent pas à haranguer les peuples africains et leurs Dirigeants à briser ce lien avec la France en vue de créer une monnaie digne des pays véritablement indépendants. Cette étude charriée par l'analyse du discours montre comment la société de la chanson est le reflet exact de la société réelle. L'objectif est d'informer les chefs d'État africains, détenteurs du pouvoir de décision, à comprendre que le débat sur l'abandon du Franc CFA s'invite dans la chanson populaire, et que les populations africaines éprises de liberté s'en emparent. Il n'est plus seulement une affaire d'une élite intellectuelle ; par conséquent les chefs d'État africains devraient se sentir soutenus et quitter le Franc CFA.

**Mots-clés :** Chanson, Afrique francophone, France, Franc CFA, exploitation.

### The francophone Africa of Franc CFA in song

**Abstract :** Just after the Second World War France instored the Franc CFA currency for the sub-saharain African countries constituting the Franc CFA zone. For many African artists (singers), it is all about a new strategy of colonization which consists of maintaining them in her control even after their independence in the 1960s. They are controlled by the poor mismanagement of France in the great institutional instances such as the Central Bank of West African States (BCEAO) and the Bank of Central African states (BEAC), where the politic of currency is decided. They don't cease to say that they exploit graciously through the biais of Franc CFA, all those countries in order to permanently prosper her economy. This research carried out by the use of the discourse analysis, shows how the singing society is the exact reflection of the real society. The aim is to inform the African heads of states, who have the power to decide, to understand that the debat of the abandonment of Franc CFA is integrating in popular songs and that the African populations longing for liberty should take over. It is no longer the affair of a class of intellectual elits. In effect they have to feel supported and quit Franc CFA.

**Keywords :** Song, Francophone, Africa, Franc CFA, exploitation.

## Introduction

Pour N. Goulet et V. Lurel (2020, p.9), l'Afrique francophone du Franc CFA est « la Zone franc [qui] associe, par le biais de trois accords monétaires distincts, la France et quinze États d'Afrique subsaharienne : les Comores, les huit pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et les six pays membres de la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CÉMAC) ». Les études de H.-L. Védie (2018, p.11) permettent entre autres de compléter la liste de quatorze pays non cités : pour l'Afrique de l'Ouest, on a « Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo » (UEMOA) tandis que l'Afrique Centrale comprend « République Centrafricaine, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad ». Quant à la monnaie Franc CFA qu'ils ont en partage, « officiellement créé en 1945, le franc CFA est d'abord le franc des colonies françaises d'Afrique. Le franc CFA est officiellement créée le 26 décembre 1945 [...]

L'objectif est alors clair. Il s'agit de protéger l'économie française des instabilités dues à la Seconde Guerre mondiale et, en particulier, de se protéger de la fuite des capitaux » N. Goulet et V. Lurel (2020, p.37). Il existe un lien monétaire de soixante-dix-huit ans (1945-2023) entre la France et ses anciennes colonies (exception faite de deux Guinées : Bissau et Equatoriale). Considéré comme « vestige de la colonisation française » J. Moukouo Mazapmo (2020, p.4), d'aucuns assimilent ce rapport à celui d'une nouvelle forme de colonisation économique qui met celles-ci sous sa dépendance alors qu'elles sont supposées être des États souverains depuis les années 1960 d'autant plus que « la particularité du franc CFA est qu'il a été créé par la France durant la période de la colonisation en Afrique » J. Moukouo Mazapmo (2020, p.4).

Tous ces faits se racontent dans la chanson parce qu'« elle se veut porteuse d'engagement explicite » dans le cadre de « dénonciations des institutions, des situations ou des personnalités jugées contraires aux idéaux » et de critique d'une réalité du monde et de « mal de vivre, qui expriment les désarrois de l'individu ou de la société face aux difficultés économiques, sociales ou politiques qui les assaillent » M. Alten (2008, p.321). Des artistes africains font du Franc CFA un sujet important sur lequel ils s'expriment. Quelle image les chanteurs ont-ils du Franc CFA ? Au regard de l'opérationnalisation de cette monnaie sur le continent africain, quel avenir envisagent-ils pour cette monnaie ? L'analyse du discours parcourt toute la chanson et permet au chercheur « d'accéder à des réalités [...et] à la manière dont, dans une société déterminée, l'ordre social se construit à travers la communication » D. Maingueneau (2021, p.28) discursive des artistes qui estiment que la France utilise son influence de puissance pour contrôler la monnaie Franc CFA (I), puis l'accusent de faire prospérer son économie grâce aux pays de la zone Franc CFA (II) enfin s'organisent pour mettre fin à l'utilisation de cet argent (III).

## 1. Le Franc CFA : une monnaie sous le contrôle de la France en chanson

Dans la plupart des chansons, on apprend que beaucoup de pays d’Afrique, même après leurs indépendances pendant les années 1960, continuent d’utiliser la monnaie Franc CFA battue en France et gérée par les officiels français.

### 1.1. La création du Franc CFA

D’après F. Guehi Diagoné (2023, p.92 online) un pays véritablement indépendant ne négocie pas son autodétermination. Quand il s’ouvre au monde et s’y déploie, il doit se doter de tous les leviers qui l’empêchent d’être sous la dépendance d’un autre pays. Parmi ceux-ci, il y a la monnaie puisque « dans le monde contemporain, elle est l’émanation de l’Etat-nation. Elle est un attribut essentiel de souveraineté » F. Guehi Diagoné (2023, p. 82 online). Aucun État, peu importe sa puissance, ne peut s’arroger le droit de priver un autre de cet instrument de fierté nationale utile voire nécessaire pour régler les transactions commerciales sur son territoire et à l’international.

Tous les pays de la zone Franc ne bénéficient pas de la liberté de création monétaire, car « on peut retenir que le franc CFA constitue une entorse à la souveraineté. En fait, il est créé [...] par la puissance française et imposé à 15 États africains » F. Guehi Diagoné (2023, p.82 online). Dans *Franc CFA monnaie coloniale* Général Tchefary revient sur l’origine du Franc CFA et l’attribue à la France. Aussi précise-t-il que celle-ci a profité, au lendemain du deuxième conflit mondial, pour mettre en circulation, dans certains États africains, la monnaie Franc CFA dont elle est la propriétaire dans le but de maintenir sur eux sa nouvelle suprématie coloniale, même après leurs indépendances :

Lalala Général Tchefary get up carry my country ha ha ha Franc des Colonies Françaises d’Afrique (Franc CFA).  
 Après le deuxième guerre mondiale, Général De Gaulle organise un braquage dans ses colonies pour nous retenir dans l’esclavage.  
 Un brigandage organisé par l’Élysée.  
 À bas à bas le Franc CFA.  
 Cette monnaie coloniale qui nous tient dans l’esclavage.  
 À bas à bas le Franc CFA.  
 Escroquerie organisée par l’Élysée.  
 Après la deuxième guerre mondiale, le vautour français organise un braquage dans ses colonies pour nous maintenir dans l’esclavage.  
 C’est un brigandage organisé par l’Élysée. [...]  
 La France fabrique une monnaie.  
 Elle ne l’impose qu’aux Africains.

Le discours de l’artiste commence par une onomatopée d’interpellation à l’endroit de ses auditeurs : « Lalala ». Ce cri retient leur attention pour que le

chanteur se présente en donnant son nom « Général Tchefary » et en signalant qu'il appartient à un pays « my country. *mon pays* ». En réalité, celui-ci est plutôt le continent africain ou alors un ensemble des pays africains, anciennement colonisés par la France, dans lesquels s'utilise la monnaie Franc CFA qu'il appelle « Franc des Colonies Françaises d'Afrique » même si la Guinée Bissau et la Guinée Équatoriale n'ont pas été des colonies françaises.

À travers le champ lexical d'escroquerie « braquage/brigandage/escroquerie », le temps présent de l'indicatif « organise (02 occurrences) » et l'adjectif épithète « organisé (e) (02 occurrences) », le chanteur accuse la France de paternalisme monétaire sur l'Afrique subsaharienne. En fait, c'est elle l'initiatrice et la créatrice de cet argent. Pour lui, elle ne l'a pas fait par altruisme ; l'objectif était de faire de ces différents États des coursiers commerciaux internationaux qui ravitaillent la France en devises étrangères. Ce qui frappe dans son propos c'est le contexte de création de cette monnaie : « Après la deuxième guerre mondiale ». Le monde sort à peine d'une seconde guerre<sup>1</sup> qui a ruiné les pays et immédiatement la France imagine une stratégie financière et la concrétise au sein des pays africains.

Général Tchefary se rend compte qu'il faut clairement exprimer sa pensée à ses partisans qui l'écoutent. Avec deux termes verbaux tels que « fabrique » (n°1), auquel s'ajoute le complément d'objet direct « une monnaie » et « impose » (n°2) entouré par la négation restrictive « ne ... qu' » puis suivi du complément d'objet indirect « aux Africains », l'artiste affirme que « la France » bat la monnaie Franc CFA et contraint les « Africains » au Sud du Sahara à l'utiliser. Cette affirmation, d'une part occulte l'attitude d'irrésistance de ces derniers face à l'injonction monétaire de la France et d'autre part est la manifestation de la réalité des accords qui les lient à la France<sup>2</sup>. Ils réalisent qu'ils n'ont pas des mains libres pour gérer cet argent dans les différents pays auxquels ils appartiennent.

## 1.2. La gestion du Franc CFA

La France en tant que membre de facto de la communauté du Franc CFA a le droit de regard sur cette monnaie qui doit être gérée. Au-delà de son auto-invitation naturelle dans les différents comités centraux de deux zones (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale), elle s'est donnée les moyens contraignants pour que la gestion de cet argent se fasse conformément à ses volontés. G. Tchouassi

---

<sup>1</sup>Il s'agit de la seconde guerre mondiale. Elle a commencé 1er septembre 1939 en Europe et la fin a eu lieu en 1945 K. Gauthier (2016, p.117 ; p.85).

<sup>2</sup> Dans les onze (11) accords secrets de coopération entre la France et ses anciennes colonies, le huitième est intitulé : « L'obligation d'utiliser le Franc CFA (Franc des colonies françaises d'Afrique » R. A. Kouanou (2023, p.148 online). Et chaque État signataire est tenu de les respecter pour démontrer sa loyauté vis-à-vis de la France.

(2019, p.201) estime que la présence de la France auprès des pays appartenant à ces aires géographiques de l’Afrique aboutit à la création d’« une organisation économique, monétaire et financière, dont le centre est la France et l’instrument principal le Franc CFA. » Des artistes se soulèvent contre cette influence financière qui ne donne pas aux Africains de la zone Franc une autonomie de marge de manœuvre dans la gestion du Franc CFA. Au Togo, Hip2rique Le fils d’Afrique faisant partie des chanteurs révoltés commence par sensibiliser ses compatriotes puis tous ceux qui savourent sa chanson *Stop Franc CFA* en Afrique et dans le monde. Il leur dit que les Africains n’ont pas la pleine capacité de gérance de leurs fonds puisque l’argent utile est détenu en France à cause aussi de l’approbation, volontaire ou non, de ce système monétaire par leurs chefs d’État :

Weh Hip2rique Le fils d’Afrique togolais du Nord africain de près.[...]  
 Sais-tu dans nos banques elle détient un veto ? Non.  
 Sais-tu nos milliards dorment au trésor français ? Alors stop CFA.  
 C’est pourquoi donc le FCFA un excès de ruine  
 Mais pourquoi devant ce système nos Dirigeants s’inclinent ?

Par une interrogation rhétorique « ... un veto ? » à la suite de laquelle suit l’adverbe de négation « non », l’artiste invite ses auditeurs à comprendre le pouvoir de blocage des institutions en charge de la gestion du Franc CFA. Comme ils ne le savent pas, ils doivent donc saisir que la France a le droit de veto ; une prérogative juridique dont elle jouit et qui l’autorise en tant qu’autorité, de s’opposer unilatéralement à une décision que la partie africaine peut prendre en faveur de sa prospérité économique lors du conseil d’administration de deux banques centrales<sup>3</sup> de la zone Franc. La deuxième question oratoire « ...trésor français ? » est relative à la détention de l’argent des pays africains par la France.

Il s’agit ici des devises étrangères qu’auraient possédées les Africains s’ils avaient été monétairement indépendants. Partageant ce point de vue, M. L. Kebe (2019, p.53) déclare : « Et comme si cela ne suffisait pas, les réserves de change sont gardées au trésor français, les monnaies imprimées en Auvergne (en France) et la France dispose d’un droit de veto au sein de l’administration des banques centrales de la ZFCFA<sup>4</sup>. Tout ceci participe à renforcer cette perception néocoloniale entretenue dans la conscience collective ». Ce que Hip2rique Le fils d’Afrique ne parvient pas toujours à comprendre, et il l’exprime par la troisième interrogation rhétorique : « ...Dirigeants s’inclinent ? », c’est la passivité des Présidents africains face à ce système de gestion monétaire qui prive leurs pays

---

<sup>3</sup> Il s’agit des institutions africaines : la Banque Centrale des Etats d’Afrique de l’Ouest (BCEAO) et la Banque des Etats d’Afrique Centrale (BEAC).

<sup>4</sup> ZFCFA signifie Zone Franc CFA

respectifs des véritables ressources financières<sup>5</sup>; alors qu'ils en ont besoin pour construire et développer ceux-ci pour le bonheur des populations.

L'autre critique de la gestion de la monnaie Franc CFA vient d'un ensemble d'artistes regroupés en Afrique de l'Ouest. N. Tadégnon (2018, online) affirme que le Sénégal a été le lieu de rencontre où le Collectif de 10 Artistes Africains (CAA) issus de 7 pays se réunissent pour commettre un single *7 minutes contre le CFA*. Parmi eux, Romeij MC prend la parole pour exprimer son indignation. Il n'accepte pas que l'avenir économique des centaines des millions d'Africains, dépendant de la monnaie, soit dans les mains de la France qui, à tout moment, peut exercer des pressions pour mettre au pas tout pays, qui voudrait prendre une orientation économique, qui ne l'arrangent pas :

C'est inimaginable ton portemonnaie dans la poche d'un autre.  
Sois indocile sinon jamais tu ne verras ton dû.  
Tu imagines qu'il n'eut que lui qui décide quand il lui faut rester tranquille  
sinon c'est toute ta famille qu'il mettra à nu.  
Imagine qu'à chacun de tes pas il te donne ta direction pour le suivre sinon c'est  
par la force qu'il te fera taire ton opinion.  
Arrêtons d'imaginer c'est bien la réalité dans les pays d'Afrique où la France ne  
cesse de coloniser.

Il construit son discours dans un style qui fait ressortir le champ lexical du contrôle : « poche d'un autre/ le suivre/ taire ton opinion ». Il prend le soin de dire que « la France ne cesse de coloniser ». Cette assertion est en phase avec celle de S. Bouamama (2018, online) : « nous sommes bien en présence d'une monnaie d'occupation ». Dans cette condition, les pays sous la dépendance monétaire ne peuvent rien entreprendre sans l'aval de la tutelle financière. Autrement dit, les pays du Franc CFA semble être dans une prison monétaire à ciel ouvert. Ils ont la liberté de ficeler sous forme de projet (à cours, moyen et long terme) leur économie, leur industrialisation globale, leur sécurité militaire, leur positionnement dans le monde en tant que puissance qui compte (au regard de leurs richesses immenses dans leurs sols et sous-sols) ; mais la France par le biais du Franc CFA reste pour eux l'horizon indépassable en matière d'émancipation économique, puisque « ces pays ne sont pas libres de la gestion de leur politique économique et monétaire, domaine pourtant constitutif de la souveraineté d'un Etat » G. Tchouassi (2019, p.203).

Donc la présence de la France dans les instances des décisions financières est un obstacle qui exaspère le chanteur au point où il se sent obligé d'encourager l'Afrique à entrer en rébellion monétaire « sois indocile ». En réalité, Romeij MC

---

<sup>5</sup> Les ressources financières renvoient aux devises des autres pays du monde gardés par la France dans son trésor. Elles proviennent des échanges commerciaux faits par les États africains avec ceux du monde ; par conséquent elles appartiennent aux pays de la zone Franc CFA.

souhaite voir les Dirigeants Africains s'armer de courage pour retirer la France de leur communauté et se doter d'une nouvelle monnaie sur laquelle ils auront l'entier contrôle de la gestion et une politique monétaire digne des États autonomes dans le monde. Pendant ce temps, ses collègues font le procès de la France en estimant qu'elle vit au dépend des pays africains.

## **2. La France accusée de parasite dans la zone Franc CFA en chanson**

Des chanteurs trouvent que la présence permanente et agissante de la France dans l'espace monétaire des pays africains qui utilisent le Franc CFA suffit pour qu'ils la qualifient de parasite ; quelqu'un ou une nation dont l'existence est conditionnée par l'autre, et qui ne vit qu'aux dépens d'un autre organisme, d'une autre structure G. Bagnolini (2018, online) à travers un mécanisme des traitements injustes qui affaiblissent le quotidien vital du peuple.

### *2.1. L'exploitation des pays de Franc CFA*

M. L. Kebe (2019, p.35) rappelle que l'accession à l'indépendance dans les années 1960 par les pays francophones subsahariens d'Afrique n'a pas été l'occasion pour ceux-ci de se séparer totalement de la France. Au contraire, celle-ci et ces États ont redéfini leurs nouvelles relations sur le plan politique, diplomatique, militaire, économique et monétaire sous le nom de la Françafrique qui « qualifie ce cordon ombilical invisible qui existe entre la France et ses anciennes colonies » M. L. Kebe (2019, p.36). Par cette union, la France reprend sous une autre forme le contrôle et la gestion de celles-ci. En fait, c'est « la naissance d'un pré-carré français [qui] se présentait comme un continuum lui permettant de faire fonctionner son économie en s'approvisionnant à moindre coût en matières premières, priorité accordée aux sources d'énergies. »

M. L. Kebe (2019, p.37). Ce type de rapport va marquer les esprits des artistes. Ils se saisissent de cette affaire devenue problématique. Ils se donnent le droit de parler au nom des populations de toute l'Afrique francophone pour s'adresser aux Dirigeants africains et français et au peuple du monde. Ces chanteurs ne sont pas contents et ils le font savoir. C'est le cas de l'artiste camerounais Sir BM Franc CFA dans sa chanson *On n'en veut plus* qui estime que la France, ancienne puissance colonisatrice, par un jeu de subtilité bien organisé réussit à s'accrocher sur les pays africains, qu'elle transforme simultanément en champ d'exploitation et en espace d'esclavage monétaire en vue de s'enrichir et de vivre au détriment d'eux :

Comme les sangsues qui vivent de leurs proies.  
 La France vit de l'Afrique depuis bien longtemps à travers son Franc CFA.  
 Il est venu pour nous le temps de dire non, de lutter pour notre liberté.  
 L'avenir du continent en dépend.

L'esclavage est terminé du Nord au Sud de l'Est à l'Ouest.  
Nous disons non maintenant ça suffit.

À tous les auditeurs qui écoutent le chanteur, des pays africains sont entre les griffes de la France. Ceux-ci constituent une source de vie pour elle. Pour l'exprimer davantage, il utilise la comparaison dans laquelle le comparé (les sangsues=La France) et le comparant (la proie= les pays de la zone Franc CFA) forment une alliance déséquilibrée au profit de la France. Une union qui fait des territoires africains le « pré-carré français [...] un continuum lui permettant de faire fonctionner son économie en s'approvisionnant à moindre coût en matières premières, priorité accordée aux sources d'énergies » M. L. Kebe (2019, p.37). En fait, il s'agit de l'exploitation que le chanteur refuse de dire explicitement à ses auditeurs.

Que ce soit du pétrole, de l'or, du diamant pour ne citer que ces matières premières, la France se les approprie à sa guise en déboursant peu d'argent. Ce qui fait donc de ces pays détenteurs de ces ressources, des proies faciles sans défense obligées de se livrer et d'assister à leur dépeçage. Et cela dure « depuis bien longtemps ».

Selon les propos de l'artiste, l'expression « à travers son Franc CFA » à laquelle il faut ajouter cette phrase indépendante « La France vit de l'Afrique » permet de dégager deux réalités. D'abord, l'appartenance du Franc CFA. L'adjectif possessif « son » rappelle que la France reste et demeure la propriétaire de cet argent en circulation dans tous ces pays. Il lui revient le droit exclusif de déterminer et de fournir la masse monétaire à utiliser par an dans chacun de ces pays dans le cadre de leur développement en perspective. Cette tâche qu'elle assume ne doit pas entraver, par exemple, la prospérité de son économie. Ensuite, la main basse sur les devises internationales, qu'ils devraient posséder pour acheter des matériels dans les pays étrangers en vue de s'industrialiser pour le bonheur de leurs populations respectives. En observant que ces derniers sont des États qui laissent à leur détriment la gestion de l'argent qu'ils gagnent, grâce aux échanges commerciaux qu'ils font avec d'autres États du monde, N. Agbohohou (2023, online) affirme : « les Africains donnent leurs devises à la France qui, en contrepartie, leur fabrique de la fausse monnaie coloniale qui est le franc Cfa. Paris gagne ainsi gratuitement des devises fournies par les PAZF<sup>6</sup> qui limitent en conséquence leur commerce avec les autres pays du monde ».

Le concept de l'« esclavage » et l'adverbe de négation « non » traduisent le ras-le-bol du chanteur, qui n'accepte plus le transfert des richesses de l'Afrique francophone vers la France. Aux oreilles de ses partisans, le résonnement de ces termes dans sa chanson est une mélodie discursive de dénonciation du Franc

---

<sup>6</sup> PAZF veut dire Pays Africains de la Zone Franc.



CFA, qu'il considère comme un instrument d'anéantissement économique, et de privation des pays utilisateurs de ladite monnaie de leur droit au progrès. Plus grave, il semble dépité lorsqu'il réalise que cet argent, sous la houlette de la France, retire aux peuples leur dignité, d'autant plus qu'ils végètent dans les conditions de vie subalterne et de sous-homme, d'où cette parole de mise en garde à la France « ça suffit ».

## 2.2. La pauvreté des populations

Dans leur analyse sur des personnes démunies de la société au Sénégal, A. Mané Sambou, S. Mbaye, et A. Fahad (2021, p.284) expliquent qu'une société pauvre se fait remarquer par sa situation de précarité et de grande vulnérabilité sans oublier la dimension basique qui porte sur une insuffisance de revenu. Il importe de rappeler que leur étude se fait dans un pays qui utilise le Franc CFA. Pour la plupart des chanteurs, celui-ci est à l'origine de l'indigence qui gangrène toutes les sociétés qui en dépendent. Le Togolais Hip2rique Le fils d'Afrique prend conscience et commet en 2017 un album qui, par son contenu, est un hymne contre le Franc CFA. Sa chanson *Stop Franc CFA* devient un tube à succès, qui fascine par son message de nombreux Africains, et les encourage à en découdre avec tous les défenseurs de cette monnaie, qu'il qualifie d'étrangère à l'Afrique. La question d'appauvrissement qu'il aborde également le rend davantage populaire :

Mon Afrique regorge tout mais à l'instant T elle manque de tout.  
 Appauvrie par un système tous nos États sont à la traîne.  
 Colonie française d'Afrique.  
 Communauté française d'Afrique.  
 Au fait et jour avec les mots.  
 Mais les propos ça fait des morts.  
 Ce pacte colonial n'est qu'une sorte de notre débâcle, un instrument de répression  
 pour contrôler toute notre gestion.

L'artiste opte pour l'autocommunication à travers l'adjectif possessif « mon » à côté duquel il place le vocable « Afrique » et pour se présenter comme le porteur des fardeaux de sa société. Dans cette logique de raisonnement, il émet l'idée positive sur le continent noir lorsqu'il informe tous ses auditeurs de l'immense richesse de ce vaste territoire dans le monde. Ainsi emploie-t-il l'adverbe « tout » (n°1) pour signifier que Dieu a doté l'Afrique des ressources naturelles dont la majorité des pays du monde a besoin. Normalement grâce à celles-ci, des Africains doivent être les plus heureux de la terre. La suite de son propos est marquée par une opposition de cette réalité exprimée : la conjonction de coordination « mais ». En même temps, les populations de la zone Franc n'en bénéficient pas. Elles n'ont rien. C'est ici que l'adverbe « tout » (n°2) traduit

l'absence quasi-totale du minimum vital qu'elles devraient normalement avoir au quotidien.

À bien suivre la parole du chanteur, elles n'ont pas de moyens conséquents et surtout nécessaires ; qu'ils soient financiers ou matériels devant leur permettre de vivre dans les conditions convenables tant au niveau individuel que collectif.

En changeant le style de communiquer, l'artiste s'arrange à qualifier, au regard du degré de pauvreté de ces pays, toute l'Afrique francophone subsaharienne de « colonie française » et de « communauté française ». La communication cette fois-ci est inclusive avec l'adjectif possessif « nos ». Il invite implicitement sans exception ses sœurs et frères africains à s'allier à lui, pour constater que tous ces États, pétris en permanence, dans un cercle vicieux de la pauvreté ambiante « sont à la traîne » en ce qui concerne l'élévation standard de vie de leurs populations. On se retrouve alors dans un contexte de pauvreté absolue où l'individu « n'est pas en mesure de satisfaire les besoins élémentaires de base tels que le fait de se nourrir, de se vêtir ou de disposer d'un toit adéquat » et de la pauvreté relative pour quelqu'un dont « son niveau de vie est relativement bas par rapport à celui du milieu dans lequel il se trouve » A. Mané Sambou, S. Mbaye, et A. Fahad (2021, p.286).

L'autre critique virulent vient de l'Ivoirien Général Tchefary en 2019, dans sa chanson intitulée *Franc CFA monnaie coloniale*. Il révèle l'état nécessaire et pitoyable des peuples qui se trouvent dans les pays africains sous occupation monétaire :

À quand la fin de nos souffrances ?  
À quand la fin de la mauvaise gouvernance ?  
La révolution, à quand la libération de nos populations ?  
À bas la France-Afrique : système colonial.

Pour sa part, il n'est pas question de prononcer le terme de « pauvreté ». Il préfère en parler dans un style discursif contenant simultanément, dans les deux premiers vers, l'anaphore « À quand la fin » et les questions rhétoriques « ... souffrances ? » / « ... gouvernance ? ». On n'oublie pas que le troisième vers est également une interrogation oratoire « ... populations ? ». Lorsqu'il met en exergue la détresse vécue par ses concitoyens africains, il revient aux auditeurs de sa chanson de comprendre que ces derniers subissent des supplices parce que « vivre dans la pauvreté, c'est vivre des souffrances physiques mentales et émotionnelles intenses, accompagnées d'un sentiment d'impuissance à y faire que ce soit » R. Bray et al. (2019, p.14).

La pauvreté et la souffrance sont des vocables consubstantiellement liés. Aux populations qui en sont victimes, elles doivent comprendre que le chanteur est à leurs côtés. D'ailleurs, en employant de nouveau le possessif « nos », il montre par-là qu'il n'est pas un Africain privilégié de la société. Il les vit dans sa

dureté. Voilà pourquoi son expression interrogative « à quand la libération » renseigne sur les conséquences morale, physique et sanitaire des personnes prises en otage, par ce qu'il appelle le « système colonial » monétaire qui transforme leurs pays en une véritable prison à ciel ouvert où :

La pauvreté raccourcit la vie en affectant la santé physique et mentale des personnes par des logements de mauvaise qualité, une alimentation inadéquate et les exigences quotidiennes de la survie. De nombreuses personnes en situation de pauvreté ne peuvent pas se soigner de façon préventive parce qu'elles n'ont pas accès à une alimentation saine ou parce qu'elles vivent dans des zones polluées [...] La mauvaise santé causée par la pauvreté laisse des traces physiques et émotionnelles sur les personnes » R. Bray et al. (2019, p.14).

Au regard des propos des artistes, on réalise qu'ils paraissent sensibles, par l'horreur qu'ils voient et vivent dans leur continent. En même temps, ils estiment qu'ils ont la responsabilité de se battre pour se libérer et sortir l'Afrique de cette servitude monétaire qui n'a que trop duré. Et des voix se lèvent de plus en plus en faveur de la disparition de cet argent.

### **3. L'appel à l'abolition du Franc CFA en chanson**

De nombreux chanteurs se décident de tenir des discours de rupture avec le système Franc CFA : aux peuples des différents pays africains, ils leur demandent de ne pas perdre l'espoir de s'en sortir un jour de la dépendance monétaire de la France.

#### *3.1. Recours aux populations francophones*

S'étant rendu compte que des chefs d'États africains depuis des décennies, face à la France, ont des difficultés de se débarrasser du Franc CFA, et de battre monnaie pour leurs pays respectifs, des artistes croient qu'il leur revient le droit de prendre leur responsabilité pas pour les succéder à leurs fonctions présidentielles. Ce qui importe pour eux, c'est de les aider à s'affranchir de la tutelle monétaire française. Pour ce faire, ils s'aperçoivent que la question de souveraineté des pays consiste à « trouver, au milieu des pires difficultés, diverses formes d'organisation de leurs peuples » M. Benchikh (2012, p.76). Ils optent pour la sensibilisation qui doit aboutir à une action de mobilisation interétatique et internationale jusqu'à la fin de l'utilisation de cet argent. Les populations africaines qui écoutent *Stop Franc CFA* d'Hip2rique Le fils d'Afrique réalisent qu'ils sont interpellés :

Que Yaoundé se lève en même temps D'jamena emboîte le pas Libreville ne soit pas en reste pour dire stop au FCFA.  
Que nos élites défendent la cause !  
Que l'opinion soit éclairée afin que cette monnaie du système Nazi s'écroule.  
Disons stop au Franc CFA.  
Que Bamako s'indigne maintenant Cotonou je veux t'entendre car Lomé rentre en action pour dire stop CFA. [...]  
Mon Afrique doit s'assumer héééé.  
Contre vents et marées du système que j'affronte propagande qui détame du système.  
On doit y arriver mon Afrique doit s'assumer héééé.  
Que la jeunesse consciente se lève ... épouse la cause... pour dire stop au FCFA.  
Que Malabo se lève, m'entend, Brazzaville emboîte le pas.  
Que Niamey ne soit pas en reste pour dire stop au Franc CFA.  
Que l'enseignant défende la cause.  
Que l'étudiant soit éclairé enfin, pour que cette monnaie du système Nazi s'écroule.  
Disons stop au Franc CFA.  
Ouagadougou bouillonne maintenant, Abidjan je t'entends, Bangui, Bissau rentrent en action pour dire stop au CFA.

Le chanteur veut mettre en branle des populations dans tous les pays qui ont en partage le Franc CFA. Il souhaite qu'il y ait des vastes mouvements ininterrompus des marrées humaines engagées, comme un seul homme, dans le refus de cette monnaie. Pour que ces soulèvements populaires aient de l'ampleur, de la consistance et de l'efficacité dans le temps, il se rend à l'évidence de la nécessité stratégique d'adresser vivement la parole de combat d'abord au peuple du Cameroun<sup>7</sup> précisément à « Yaoundé ». Ensuite, il ne quitte pas l'Afrique centrale sans parler aux populations de « D'jamena/Tchad, Malabo/Guinée Équatoriale, Brazzaville/Congo Bangui/ République Centre Africaine, Libreville/Gabon ».

Il fait la même chose avec les habitants de l'Afrique de l'Ouest : « Bamako/Mali, Cotonou/Benin, Lomé/Togo, Ouagadougou/Burkina Faso, Abidjan/Côte d'Ivoire, Bissau/Guinée-Bissau, Niamey/Niger ». L'heure étant à l'éveil de conscience collective, et que nul ne doit rater le train de la révolution monétaire, il faut donc être un acteur du présent et un témoin dans l'avenir devant les jeunes générations. Telle demeure la toile de fond du message que

---

<sup>7</sup> Ce pays a une spécificité de sa lutte d'indépendance sous l'administration coloniale française. Pour avoir été le seul en Afrique subsaharienne à connaître une quête de souveraineté populaire à la fois violente (la guerre) et non violente. Ce qui fait de lui un État nanti et pétri d'expérience dans les mouvements de libération soutenu par le peuple. O. Goerg, J.-L. Martineau, et D. Nativel, (2013, p. 317).

porte l'artiste Hip2rique Le fils d'Afrique aux populations de deux aires géographiques de l'Afrique ; lorsqu'il utilise abondamment dans son discours des pronoms relatifs « que (09 occurrences) » et des verbes d'action au présent de l'indicatif « se lève (03 occurrences) », « emboîte le pas » pour intimer poliment l'ordre à chacune des capitales des pays ci-dessus à agir en construisant des mouvements de dénonciation qu'il a baptisés « stop au Franc CFA ».

En effet, le chanteur voulant que son continent noir aille loin, dans le combat d'affranchissement, de manière forte et se fasse respecter dignement « s'inscrit dans la perspective de Nkrumah. L'Afrique doit s'unir et s'unir avec une seule organisation politique, économique et militaire chantait Nkrumah » (citation de Kwame Nkrumah reprise sous forme de commentaire par P. M. Mare (2019, p.66)).

L'artiste est persuadé que l'effectivité de la mobilisation populaire est consubstantielle à la construction de l'idéologie transétatique acquise à la cause de libération globale. Il saisit l'instance universitaire et demande à l'« enseignant » vecteur du savoir à former l'« étudiant » pour qu'il ait des compétences nécessaires et patriotiques dont son pays a besoin pour combattre l'économie coloniale entretenue et nourrie par le Franc CFA. Une fois ce travail intellectuel effectué à l'échelle continentale, le chanteur aura une masse critique « éclairé [e] (02 occurrences) » de gens à même de se liguer avec détermination derrière les Dirigeants africains qui n'auront pas le choix de dénoncer les accords monétaires qui lient leurs pays à la France. L'obsession d'atteindre cet objectif ne laisse aucune place dans l'imaginaire discursif des chanteurs de douter du succès de cette bataille en perspective.

### 3.2. *L'assurance de la réussite*

Des chanteurs ne boudent leur plaisir. Bientôt la fin très proche de l'utilisation de la monnaie étrangère sur le continent africain. Des Dirigeants africains vont prendre le contrôle de la gestion de leur argent et assumer leur souveraineté. Ils pourront alors les battre en fonction de l'orientation de développement qu'ils ont définie pour leurs pays respectifs. Pour rendre plus concrète cette victoire à venir, plusieurs chanteurs entrent en action directe sur le territoire africain.

La binationale (Sénégal-France) Sama Kone du Collectif de 10 artistes (CAA) parle :

On a décidé de pulvériser nos menottes.  
 Eh babylon cette fois tu vas payer la note.  
 Ta prise d'otage a assez duré et le racket va se terminer.  
 Ton Franc CFA on va l'éradiquer.  
 Et tes accords coloniaux les désintégré.

Écoutez les cloches de l'autodétermination, ils résonnent en nous, ils résonnent dans notre volonté dans nos actions.

Le Franc des Colonies Françaises d'Afrique sera enterré par la rue.

La rue s'ouvre, le peuple se mobilise parce que l'urgence est panafricaine.

La chanteuse est péremptoire dans ses propos. Par des instruments d'alerte « les cloches de l'autodétermination », elle annonce à toute la communauté de l'Afrique et du monde la fin de la soumission monétaire à la France. Comme le sifflet d'un arbitre sur un terrain de compétition footballistique, les sonneries de ces outils marquent le bon déroulement de « nos actions » contre le système Franc CFA. Le pronom personnel « nous » et l'adjectif possessif « notre » font constater que des chanteurs et de nombreux Africains, galvanisés par la chanson qui « résonne (02 occurrences) » en eux et dans leur « volonté » sont ensemble main dans la main, convergeant incontestablement vers la victoire finale, et la fin glorieuse des « accords coloniaux » qui régissent le fonctionnement et l'utilisation de la monnaie contestée que l'artiste nomme, en souvenir de sa première appellation, « Franc des Colonies Françaises d'Afrique ».

Tout le travail de conscientisation et de sensibilisation effectué en amont produit un effet qui met l'artiste en confiance. On note un éveil populaire répandu dans tous les pays d'Afrique. Comme elle le dit « le peuple se mobilise » dans l'« urgence » qui a un retentissement de nécessité « panafricaine ». En d'autres termes, le discours de la chanteuse touche les descendants d'Africains hors d'Afrique qui, par solidarité culturelle, traditionnelle, historique pour ne citer que ceux-ci, se joignent à leurs sœurs et frères, dans un contexte de gigantesque mouvement actif continental pour sceller le sort du Franc CFA déjà « enterré par la rue » en adéquation avec leur projet à court terme. Sama Kone a raison de se rassurer de l'abolition très proche du Franc CFA. Des chefs d'État sont en phase avec leurs populations et exigent l'éradication du Franc CFA :

« Le président du Tchad Idriss Déby Itno multiplie les critiques envers le franc CFA au point d'être considéré comme le porte-parole des détracteurs du franc CFA. Par exemple, en août 2015, 55 ans après les indépendances du Tchad, il lance un appel aux États africains et leur suggère de « *quitter le FCFA pour créer leur propre monnaie* ».

C'est aussi dans cette même optique que le président du Mali Ibrahim Boubacar Keita, en juin 2017, et que le président du Burkina Faso Roch Marc Christian Kaboré, en novembre 2017, expliquaient leur envie de voir disparaître le franc CFA et de voir apparaître une monnaie unique pour la CEDEAO. Pour le président malien, l'abandon du franc CFA, qu'il qualifia de « monnaie coloniale », est une condition sine qua non pour une indépendance politique ». (J. Moukouo Mazapmo : Op.).

En fait, il existe une convergence certaine de point de vue entre des Dirigeants africains et la chanteuse à laquelle s'associent ses collègues. Chaque

minute compte pour mettre un terme à cette monnaie qui constitue les « menottes ». La fermeté de l'artiste à travers le passé composé « a décidé » montre bien que rien ne peut entraver la démarche. Le Togolais Elom 2oce du même collectif CAA quand il prend la parole dans le single *7 minutes contre le CFA*, il estime que la page triste est tournée, et qu'il faut mettre tous ceux qui ont porté à bout de bras l'ancien système monétaire devant leur responsabilité :

La nature vous jugera pour avoir avalé les clefs  
 On ouvrira vos ventres pour vous fouiller les viscères.  
 Colonie Française d'Afrique pétrie aux flammes incandescentes pour que  
 s'affranchissent ces esprits coulés dans vos veaux d'or.  
 Toussaint Bé Asilah, De Sylvanus Acaco voient le visage d'une Afrique  
 nouvelle sourire aux lèvres aux funérailles de la monnaie de singe le CFA,  
 cette monnaie de singe.

Bien qu'étant au présent dans la lutte de la rupture de tout lien avec cette monnaie de l'espace d'Afrique francophone, le chanteur fait déjà, par son discours, un saut victorieux dans le monde post-franc CFA. Il y convoque tous ses auditeurs en tenant compte que les concepteurs et partisans de l'ex-Franc CFA y sont naturellement. Le champ lexical du procès : « Jugera/ ouvrira, fouiller » connote une instance judiciaire en charge de rendre symboliquement justice aux victimes de l'ex-Franc CFA.

Toujours dans la perspective de rassurer tout le monde que l'utilisation de ladite monnaie va être abolie, l'artiste personnifie « la nature » en lui attribuant le rôle de juge. C'est à elle que revient la responsabilité de faire et de cordonner toutes les enquêtes devant permettre aux « esprits coulés » c'est-à-dire des Africains croupissant dans la misère économique, de recouvrer leur brin d'humanité en sachant que l'autodétermination monétaire est aussi une question de « tribunal de la raison dans le devenir ou, plus précisément, dans le temps » M. Lavoie (1984, p.177).

Elom 2oce pour conforter son assurance de l'inexistence proche du Franc CFA n'hésite pas à envisager sa vie dans « une Afrique nouvelle », après avoir décrété la mort « de la monnaie de singe<sup>8</sup> ». Son « sourire » d'homme radieux, qu'il attribue à la future Afrique libre, grandit lors des « funérailles » du Franc CFA. Cela peut apparaître comme un cynisme ; alors qu'il s'agit, d'une part, de l'attitude d'un chanteur en situation de lutte, qui se donne du courage et sait d'avance qu'il va remporter la partie, et d'autre part, d'un artiste combattant imbu de la double victoire : psychologique et factuelle.

---

<sup>8</sup> La monnaie de singe est celle de l'escroquerie qui ne contient pas de valeur ni d'intérêt pour les populations qui l'utilisent. Elle renvoie directement au Franc CFA.

## Conclusion

L'Afrique francophone du Franc CFA comprend un espace qui regroupe plusieurs pays (15 au total) situés au Sud du Sahara du continent africain utilisant la monnaie Franc CFA battue en France. Celle-ci les ont colonisés à l'exception de la Guinée-Bissau et de la Guinée Équatoriale, et à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, elle anticipe, selon des artistes, sur les conséquences de la chute de son empire colonial d'Afrique en leur imposant ladite monnaie, dont elle a le contrôle à travers ses représentants ayant droit de veto dans le conseil d'administration des grandes institutions bancaires telles que la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

Les indépendances de ces États vont avoir lieu dans les années 1960 et n'empêchent pas leur entrée, selon leur position géographique, dans cette vaste communauté monétaire répartie en trois zones économiques : huit pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), six de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'Union des Comores. Se considérant comme des fervents défenseurs des intérêts de l'Afrique, des chanteurs africains accusent la France de tirer d'immenses profits des pays utilisateurs du Franc CFA, et s'activent en mobilisant les populations, puis en encourageant les Présidents africains à quitter la zone CFA pour se doter d'une monnaie souveraine.

## Références bibliographiques

- Agbohoul Nicolas, 2023, Le Franc CFA et le développement de l'Afrique, online [https://agriprofocus.com/upload/Le\\_FCFA\\_un\\_obstacle\\_pour\\_le\\_developpement1432203491.pdf](https://agriprofocus.com/upload/Le_FCFA_un_obstacle_pour_le_developpement1432203491.pdf) (consultée le 11.10.2023 à 03h43mn).
- Alten Michèle, 2008, « Chanson et politique dans le parti communiste français de la guerre froide (1948-1952) » dans Céline Cecchetto et Michel Prat (dir.), *La chanson politique en Europe*, Presses Universitaires de Bordeaux, Eidolon, pp. 321-333.
- Bagnolini Guillaume, 2018, Le parasite, de l'être mimétique à l'inquiétante familiarité online <http://epistemocritique.org/le-parasite-de-letremimetique-a-linquietante-familiarite/> (consultée le 07.10.2023 à 10h22mn).
- Kebe Mohamed Lamine, 2019, Le Franc CFA, le néocolonialisme à l'épreuve du développement, Mémoire, Université d'Ottawa, p.36, p.37.
- Benchikh, Madjid, 2012, « Souveraineté des États post-coloniaux et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », *Revue québécoise de droit, international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, online <https://doi.org/10.7202/1068228ar> (consultée le 14.10.2023 à 23h10mn).



- BM Sir, 2017, on n'en veut plus, CD.
- Bouamama Saïd, 2018, Le Franc CFA, une monnaie coloniale et prédatrice online <https://www.cadtm.org/Le-Franc-CFA-unemonnaie-coloniale-servle-et-predatrice> (consultée le 01.11.2023 à 13h19mn).
- Bray Rachel et al., 2019, Les dimensions cachées de la pauvreté, Montreuil, Éditions Quart Monde.
- CAA (Collectif d'Artistes Africains) 2018, 7 minutes contre le CFA, CD.
- Dobi Parfait Mare, 2019, Joseph Ki-zerbo et le panafricanisme, *Contemporary Journal of African Studies*; 6 (1): pp. 59-75.
- Gauthier Kristian, 2016, La bataille de Nomonhan et la seconde guerre mondiale en Extrême-Orient, Montréal, Université du Québec, p.117 ; p. 85.
- Général Tchefary, 2019, Franc CFA monnaie coloniale, CD.
- GOERG, Odile (dir.) ; MARTINEAU, Jean-Luc (dir.) ; et NATIVEL, Didier, 2013, (dir.), Les indépendances en Afrique : L'évènement et ses mémoires, 1957/1960-2010, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Goulet Nathalie et Lurel Victorin, 2020, Rapport d'information fait au nom de la commission des finances (1) sur le franc CFA, N° 729 SÉNAT, Paris, p. 37.
- Guehi Diagoné Fabrice, 2023, La monnaie Franc CFA, une entorse à la souveraineté, Éditions Francophones Universitaire d'Afrique, online <https://editions-efua.acaref.net> (consultée le 29.10.2023 à 22h40mn).
- Tchouassi Gérard, 2019, Itinéraire du Franc CFA d'Afrique, quel avenir pour son arrimage à l'Euro ? *Revue internationale des économistes de langue française*, Vol. 4, N°1, pp.194-209.
- Hip2rique Le fils d'Afrique, 2017, Stop Franc CFA, CD.
- Kouanou Roméo Aimé, 2023, Accord secret de coopération France-Cameroun : État des lieux d'un système néocolonial, online <https://edition-efua.acaref.net> (consultée le 30.10.2023 à 22h52mn).
- Lavoie, Michel, 1984, Hegel et le « tribunal du monde ». *Laval théologique et philosophique*, 40(2), pp.175-185.
- Maingueneau Dominique, 2021, Discours et analyse du discours, une introduction, 2e édition, Malakoff, Armand Colin.
- Mané Sambou Alphonse, Mbaye Soulemane, et Fahad Assaendi, 2021, « Analyse de la pauvreté au Sénégal : une comparaison des approches absolue et relative », *African Scientific Journal*, Vol : 3, Numéro 4, pp. 283-299.
- Moukouo Mazapmo Julienne, 2020, Les relations France-Afrique. Vers l'abandon du franc cfa. Gestion et management, Mémoire de Master II, Grenoble, Université Grenoble Alpes.

Tadégnon Noël, 2018, Des artistes africains unis contre le Franc CFA, online <https://amp.dw.com/fr/des-artistes-africains-unis-contre-le-franc-cfa/a-44304687> (consultée le 14.10.2023 à 14h37mn).

Vedie Henri-Louis, 2018, Le franc CFA : impact sur les taux d'inflation et de croissance des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sur la période 1999-2017, Rabat, Policy Paper.